

INVITATION À PARTICIPER À LA JOURNÉE DE L'ARTISAN 2024



CHÈRES ARTISANES,
CHERS ARTISANS,

PARTICIPEZ À LA 18^E JOURNÉE DE L'ARTISAN ET FAITES RAYONNER VOTRE SAVOIR-FAIRE GRÂCE AU LABEL « ARTISANAT CERTIFIÉ »

La 18^e Journée de l'Artisan aura lieu le dimanche 17 novembre 2024. Cet événement, organisé par le SPF Economie et le ministre des Classes moyennes, des Indépendants et des PME, promeut et valorise le savoir-faire artisanal de nos régions. Chaque année, cette journée rencontre un succès croissant auprès du grand public et des artisans participants.

POURQUOI PARTICIPER ?

La Journée de l'Artisan est une occasion unique de :

- **présenter vos talents** : faites découvrir votre métier et vos techniques à travers des démonstrations, des ateliers interactifs, des visites guidées ou toute autre animation attrayante que vous souhaitez proposer.
- **vendre vos créations** : profitez de cet événement pour vendre vos œuvres et créations uniques directement au public.
- **renforcer votre notoriété** : en tant qu'artisan certifié, vous bénéficierez d'une visibilité nationale grâce à une campagne de communication ciblée.

AVANTAGES DU LABEL « ARTISANAT CERTIFIÉ »

En devenant un artisan certifié, vous accédez à :

- ✓ **une reconnaissance officielle** : le label « Artisanat Certifié » est la seule reconnaissance officielle sur le plan fédéral pour les artisanes et artisans en Belgique.
- ✓ **une mise en valeur de votre savoir-faire** : le label vous permet de montrer votre expertise et d'attirer l'attention sur la qualité de votre travail.
- ✓ **des outils promotionnels** : vous recevrez un kit de communication complet pour promouvoir la Journée de l'Artisan dans votre région.

Le label est également accessible aux artisanes et artisans à titre complémentaire, élargissant ainsi les possibilités de reconnaissance et de valorisation.

INFOS & INSCRIPTION

Inscrivez-vous gratuitement dès maintenant sur <https://journeedelartisan.be/>

Date limite pour les inscriptions : 4 octobre 2024

En cas de retard, il ne sera plus possible de recevoir de kit de communication imprimé

COMMENT DEVENIR ARTISAN CERTIFIÉ ?

Pour obtenir le label, visitez lesartisans.be et suivez les instructions pour soumettre votre demande de certification.